

CASNAV d'Orléans -Tours.

L'approche comparative des langues

Jacques Chavanes, formateur.

Texte préparé à l'aide des sources suivantes

- Nathalie Auger, *Comparons nos langues : démarche d'apprentissage du français auprès d'enfants nouvellement arrivés*, cédérom avec livret pédagogique, CNDP-CRDP du Languedoc Roussillon, 2005. Le cédérom a reçu en 2005 le label européen pour l'innovation dans l'apprentissage des langues.
- Nathalie Auger, *Élèves nouvellement arrivés en France : réalités et perspectives pratiques en classe*, éditions des archives contemporaines.
- Des enfants venus d'ailleurs de Cécile Goï, SCÉRÉN, CRDP de l'académie d'Orléans-Tours, les cahiers Ville École Intégration (VEI).

Texte mis en ligne le 29 mars 2013

Plan

1. Le cadre théorique de l'approche comparative des langues : *pages 1 à 3.*
2. Les objectifs et le champ de la démarche : *pages 3 à 4.*
3. La méthodologie de l'approche comparative des langues : *pages 4 à 5.*
4. Les intérêts de la comparaison des langues : *pages 5 à 6.*
5. Les difficultés à résoudre : *pages 6 à 8.*

➤ Le cadre théorique de l'approche comparative des langues

- L'approche comparative des langues est défendue en France depuis quelques années par une enseignante chercheuse en sciences du langage à l'université de Montpellier 3, Nathalie Auger. Celle-ci s'efforce de promouvoir cette démarche pour aider les élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) à apprendre le français, dans le prolongement des travaux de divers chercheurs en sciences du langage ou de l'éducation.

- L'approche de Nathalie Auger s'inscrit la démarche d'éducation plurilingue que prônent plusieurs chercheurs : Weinrich, M. Abdallah-Preteille ; R. Galisson ou encore G. Dalgalian.
 - ❖ L'éducation plurilingue est ouverture à l'autre, aux autres, dans ce qu'ils ont à la fois de commun et de différent : « Le bilingue intériorise l'autre comme une part de lui-même, une autre modalité de lui-même » selon G. Dalgalian.
 - ❖ Elle s'efforce d'exploiter les connaissances linguistiques que les nouveaux arrivants détiennent déjà : ceux-ci maîtrisent d'ores et déjà au moins une langue et souvent davantage.
 - ❖ Elle repose sur l'identification des points communs et des différences entre les langues pour faciliter l'appropriation d'une langue nouvelle.
- La comparaison des langues s'inscrit dans le cadre d'une démarche interculturelle.
 - ❖ L'idée même de la comparaison émane de la démarche interculturelle qui compare les similitudes et les différences entre les pratiques culturelles en prenant soin d'éviter les stéréotypes : l'autre n'est jamais un stéréotype de son groupe.
 - ❖ La démarche interculturelle menée dans le cadre de la comparaison des langues est travaillée sous l'angle langagier.
 - ▲ Les ponts communs entre les langues s'enracinent au sein de ce que Galisson appelle les « universaux singuliers » :
 - ▲ tous les êtres humains entretiennent des relations particulières aux grands domaines de la vie que sont la famille, la nourriture, la santé... ;
 - ▲ il existe, de la même façon, des « universaux singulier s » dans les langues : il y a des similitudes et des différences entre les langues aux niveaux phonétique, lexical, syntaxique.
 - ▲ Les langues elles-mêmes et la communication sont traversées de cultures.
- La comparaison des langues repose sur un constat, sur des travaux montrant que l'on apprend toujours une nouvelle langue à partir de la langue ou des langues que l'on parle déjà.
 - ❖ « Apprendre une autre langue, c'est toujours calquer le système à atteindre sur son système d'origine, quel que soit le niveau linguistique (son, syntaxe, lexique, etc.) », écrit Nathalie Auger.

- ❖ « C'est avec sa propre parole que le bilingue construit sa seconde langue, son autre soi-même », écrit pour sa part un autre chercheur, G. Dalgalian¹.
- ❖ L'apprenant, en clair, va s'appuyer sur ce qu'il connaît déjà pour découvrir ce qu'il ne connaît pas encore.
- L'acquisition d'une langue nouvelle entraîne des simplifications ou des interférences entre la langue première et la langue seconde de l'apprenant.
 - ❖ « Ces comportements sont tout à fait normaux et sont autant d'étapes avant d'atteindre le système de la langue cible. La langue maternelle forme comme un filtre par lequel passe les acquisitions du français. Par exemple, une voyelle qui n'existe pas dans la langue maternelle sera produite en français en se rapprochant généralement de la voyelle la plus proche (*d'un point de vue pharyngo-buccal*) », écrit Nathalie Auger dans le guide pédagogique accompagnant le cédérom *Comparons nos langues*.
 - ❖ « Ce filtre est le point de passage de l'ensemble de la communication qu'il s'agisse de la perception des sons, de la syntaxe jusque dans les codes non verbaux (façon de gérer l'espace et le temps par exemple) », ajoute Nathalie Auger.
 - ❖ Les apprenants se trouvent nécessairement de ce fait, pendant un temps plus ou moins long, dans une situation d'inter-langue ; ils sont en quelque sorte entre deux langues.

➤ Les objectifs et le champ de la démarche

L'objectif de la comparaison des langues est double.

- La démarche s'efforce, en premier lieu, de permettre aux élèves d'atteindre une compétence de communication utilisable dans différentes situations, de leur permettre de s'adapter aux différents registres de la communication en fonction des situations rencontrées et de leur permettre de se servir de la langue pour communiquer aussi bien à l'oral qu'à l'écrit.
- L'objectif, en deuxième lieu, est de s'ouvrir aux autres et de s'ouvrir à d'autres cultures.
- La comparaison des langues n'est pas utilisable exclusivement avec des nouveaux arrivants.
- Elle peut être mise en œuvre avec les enfants plurilingues, c'est-à-dire avec tous les enfants francophones qui parlent une autre langue à la maison.

¹ Dalgalian (G.), *Enfances plurilingues : témoignage pour une éducation bilingue et plurilingue*, L'Harmattan, 2000.

- La démarche peut faciliter l'apprentissage de n'importe quelle langue seconde ou de n'importe quelle langue étrangère.
- La méthodologie de l'approche comparative de langues
 - La comparaison des langues repose sur l'identification des similitudes et des différences entre la langue première et la langue seconde de l'apprenant.
 - Elle s'effectue « sans hiérarchisation » des langues. Elle s'inscrit au contraire dans une approche interculturelle valorisant le plurilinguisme.
 - La méthodologie est active et participative, motivante.
 - ❖ Elle s'efforce de donner envie aux apprenants de s'exprimer et de favoriser les échanges non seulement entre les élèves et l'enseignant, mais aussi entre les élèves entre eux.
 - ❖ Elle s'efforce d'impliquer les élèves dans leur apprentissage, de faire en sorte qu'ils le construisent, le prennent en charge.
 - ❖ Elle considère que la motivation est le moteur des apprentissages.
 - ▲ Il n'est pas vrai que les enfants de plus de six ans ont plus de mal à apprendre les langues que les autres, selon D. Deprez.
 - ▲ La motivation peut également être encouragée par l'emploi de documents authentiques dans les langues des élèves.
 - L'approche comparative s'effectue ensemble, en situation de classe, entre les élèves et l'enseignant.
 - ❖ Elle ne nécessite pas, selon Nathalie Auger, que l'enseignant connaisse les langues des élèves. Cela, d'ailleurs, est impossible au regard de la multiplicité des langues des élèves accueillis dans les unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (le nouveau nom des classes d'initiation dans le premier degré et des classes d'accueil dans le second degré).
 - ❖ L'enfant est placé dans la situation d'être « un expert » au regard de sa langue maternelle.
 - ❖ La démarche est mise en œuvre dans le cadre de séances réflexives d'échanges et de découverte qui apprennent autant aux enseignants qu'aux élèves.
 - ❖ Le rôle de l'enseignant est d'aider les enfants, en les consultant, à organiser leurs connaissances en fonction de la nouvelle langue à atteindre.
 - La comparaison des langues n'est pas une méthode à utiliser de façon permanente.

- ❖ « Il s'agit plutôt d'une posture à adopter quand une erreur surgit, qu'un nouveau point (grammatical, orthographique...) semble délicat à aborder, que les enfants ne paraissent plus entrevoir la raison d'être de tel ou tel apprentissage », écrit Nathalie Auger dans le livret pédagogique accompagnant le cédérom *Comparons nos langues*.
- ❖ La comparaison des langues peut et doit être mise en œuvre de façon différenciée selon l'âge des nouveaux arrivants et leurs possibilités.

➤ Les intérêts de la comparaison des langues

- La comparaison des langues constitue un moyen de valoriser les langues d'origine ou les langues premières des élèves, d'en restaurer la valeur, la logique, de les mettre sur le même plan que le français.
- Elle permet aux élèves de renouer ou de maintenir un lien avec leur langue première. Il est indispensable d'essayer de préserver au maximum l'existence de ce lien pour plusieurs raisons.
 - ❖ D'abord parce tous les nouveaux arrivants ne sont pas assurés de rester durablement en France. Leurs familles sont souvent dans une très grande précarité statutaire et administrative sur le territoire français.
 - ❖ Ensuite parce que certains nouveaux arrivants tendent à délaisser leur langue première et la mettent dans un « coin de leur tête », à l'instar du jeune garçon que l'on voit dans le film *Comparons nos langues*. Cela semble dû à une raison que l'on a peut-être trop tendance à négliger : la migration en France, l'exil, a selon toute vraisemblance souvent quelque chose de douloureux ou de difficile à vivre qui les incite à refouler leur passé.
 - ❖ Enfin parce que le « filtre » qu'exerce la langue maternelle dans l'apprentissage d'une langue seconde est le plus souvent inconscient. Les nouveaux arrivants ne réalisent pas nécessairement qu'ils commettent des erreurs en français et que ces erreurs sont liées aux caractéristiques de leur propre langue. L'approche comparative des langues constitue précisément, de ce point de vue, un moyen de les aider à en prendre conscience.
- La comparaison des langues facilite l'acquisition de connaissances métalinguistiques. Elle permet de mieux comprendre ou de mieux « conceptualiser » les notions grammaticales, dans la mesure où elle ne repose pas sur l'explicitation d'une règle et

d'une seule, mais sur la visualisation de deux manières ou plus, de deux façons ou plus d'exprimer peu ou prou la même chose.

- Elle constitue un moyen de faciliter les apprentissages des nouveaux arrivants en s'appuyant dans la mesure du possible sur les similitudes entre leur langue et la nôtre. Il existe des points communs, par exemple, entre le français et l'arabe ou entre le français et le turc malgré les spécificités de ces langues.
- La comparaison des langues est aussi un moyen de dédramatiser les difficultés d'apprentissage des nouveaux arrivants.
- Elle peut aider les enseignants à mieux comprendre l'origine des difficultés des nouveaux arrivants ou des ex-nouveaux arrivants, présents en France depuis un, deux ou trois ans, en raison des interférences entre les langues premières et la langue seconde et aux élèves d'en prendre conscience.
- L'approche comparative des langues, toutefois, ne suffit pas. La connaissance ou le maintien d'un lien avec la langue d'origine des élèves ne résout pas forcément toutes leurs difficultés : il est essentiel, aussi, que les nouveaux arrivants connaissent le sens du projet migratoire de leur famille, les raisons qui ont conduit les parents à émigrer en France. Les enfants ne les connaissent pas toujours. Celles-ci ne sont pas toujours exclusivement économiques. Elles peuvent avoir aussi une dimension familiale « personnelle » ou reposer sur des raisons douloureuses (dans le cas des demandeurs d'asile qui sont contraints de quitter leur pays). Ces raisons ne regardent pas les enseignants – elles sont personnelles et ceux-ci n'ont pas à les connaître –, mais la prise en compte des langues premières des nouveaux arrivants peut peut-être les inciter à interroger eux-mêmes leurs parents sur ce point. Les nouveaux arrivants ont besoin de mettre des mots sur leur histoire familiale pour mieux la comprendre.
- La comparaison des langues, enfin, constitue un moyen de découvrir les langues des autres : elle peut aider les élèves francophones à mieux appréhender la diversité des langues.

➤ Les difficultés à résoudre

- La démarche de comparaison des langues a des limites. Elle peut se heurter à plusieurs difficultés qu'il convient de connaître et de prendre en compte pour s'efforcer de les atténuer dans la mesure du possible :
 - ❖ Il n'est pas possible, par exemple, de retranscrire en français certaines lettres de l'alphabet arabe. Il en va sans doute ainsi avec d'autres langues.

- ❖ Il existe des règles phonétiques ou grammaticales très complexes en soi dans certaines langues qu'il semble très difficile, voire impossible, pour un élève d'expliquer, *a fortiori* s'il s'agit d'un enfant, à l'instar de la règle de l'harmonie vocalique en turc (la voyelle des divers suffixes de terminaison change en fonction de la nature de la voyelle de l'avant dernière syllabe des mots).
- ❖ Les nouveaux arrivants peuvent avoir une maîtrise plus ou moins prononcée de leur propre langue.
 - ▲ Il ne faut pas oublier que les nouveaux arrivants, qui sont en âge d'aller à l'école maternelle ou à l'école élémentaire, étaient en train d'apprendre leur propre langue, dans leur propre pays, avant d'arriver en France. Un certain nombre d'entre eux peuvent disposer d'un vocabulaire limité ou d'une syntaxe peu développée, à l'instar de nombreux élèves francophones, ou avoir rencontré, dans leur pays, avant de venir en France, des difficultés d'apprentissage dans leur propre langue.
 - ▲ Les élèves les plus en difficulté, selon Cécile Goï, sont les élèves qui sont dans une sorte d'entre-deux culturel, qui n'ont pas une connaissance suffisante de leur propre langue et de leur propre culture pour pouvoir entrer dans la langue et la culture française, et qui d'une certaine façon, ne peuvent pas se situer en France, *a fortiori* s'ils ne connaissent pas ou ne comprennent pas les raisons de leur présence sur le territoire.
- ❖ Les nouveaux arrivants, enfin, peuvent avoir une maîtrise orale très correcte de leur langue sans avoir nécessairement des connaissances métalinguistiques sur leur propre langue ou des connaissances métalinguistiques très développées. Il est frappant de constater, à l'appui de ce propos, que les enseignants en langues et cultures d'origine du Loiret, qui m'ont aidé à préparer les ressources sur les similitudes et les différences entre le français et l'arabe, entre le français et le portugais, et entre le français et le turc, et qui sont pourtant des adultes, avaient du mal à expliquer certaines règles dans leur langue.
- La démarche de Nathalie Auger peut nécessiter, pour ces différentes raisons, de disposer d'outils spécifiques qui soient à la fois oraux et écrits.
 - ❖ Il ne paraît pas toujours si simple de placer l'enfant dans la situation d'être un « expert de sa langue maternelle », comme le dit Nathalie Auger. Certaines règles phonétiques ou grammaticales sont très complexes. Les comparaisons entre le français et le turc ou entre le français et l'arabe présentées en annexes le montrent.

- ❖ Les méthodes d'apprentissage des langues vivantes courantes recourent fréquemment à des comparaisons entre le français et l'anglais, entre le français et l'espagnol par exemple, avec des traductions en français. Mais existe-t-il quelque chose de similaire pour les élèves arabophones, turcophones, russophones, etc., qui apprennent le français ? La question se pose d'autant plus en ce qui concerne les nouveaux arrivants parlant une langue très éloignée de la nôtre : le tamoul, le tchéchène, etc.
- ❖ Un travail de construction d'outils de comparaison des langues est à mener.